

<<

académie
Martinique

RÉGION ACADÉMIQUE
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Lycée Polyvalent La Jetée

Rue Frantz Fanon Cité Scolaire
97240 Le FRANCOIS

Messagerie : ce.9720771f@ac-martinique.fr
Téléphone : 0596 54 32 26
Télécopie : 0596 54 59 32

Le François, le Vendredi 17 Janvier 2025

Objet : campagne 2025 de collecte de la taxe d'apprentissage

Madame, Monsieur,

En ce début d'année 2025, vous pourrez procéder à l'affectation de vos versements au titre de la taxe d'apprentissage. Cet impôt calculé sur les salaires 2024 est obligatoire et vous avez le choix de l'organisme qui en bénéficie.

Le lycée polyvalent La Jetée est habilité à recevoir la taxe d'apprentissage au titre de l'enseignement technologique et professionnel en formation initiale.

C'est au titre de nos relations et en faveur de nos élèves que je me permets de vous solliciter pour le versement de tout ou partie de cette taxe.

Votre contribution nous permettra d'améliorer le développement de nos formations. Nous pourrions nous doter de meilleurs équipements, de logiciels professionnels plus performants et nous pourrions proposer une diversité de projets pédagogiques au plus près des évolutions technologiques et numériques. Nous serons alors en mesure d'assurer à nos élèves une meilleure professionnalisation et l'acquisition de compétences au plus proches de la réalité du monde de l'entreprise.

Après détermination de la quotité de la taxe que vous voudrez bien nous attribuer, vous pourrez nous désigner comme bénéficiaire sur la plateforme dématérialisée SOLTEA via le lien ci-dessous :

<https://www.soltea.education.gouv.fr/espace-public>

Vous serez invité sur cette dernière à renseigner nos coordonnées ci-après :

Lycée Polyvalent La Jetée
Rue Frantz Fanon Cité Scolaire
97240 Le FRANCOIS
Siret : 199 724 444 00013
UAI (ex RNE) : 9720771f

Vous pouvez également suivre la procédure de collecte sur notre site internet :

<https://site.ac-martinique.fr/lyc-lajetee/>

Votre contribution versée au titre de la taxe d'apprentissage et allouée au lycée sera utilisée avec discernement au profit de nos élèves.

Je vous remercie par avance de votre soutien au nom de la communauté scolaire.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

La Prouseure
Patricia RENE-CORAIL